

milieu de la rue et déchargèrent leurs armes.

Le parti tory répondit par cinq ou six coups, et se retira sans provoquer ni attendre une collision plus serrée.

Vers neuf heures, cinq cents constables étaient armés de forts pistolets d'argent et de coutelas; le reste n'avait que des coutelas et les armes dont on s'était fournis eux-mêmes.

Les toriens s'agrouperent après cela dans la rue Notre-Dame, près de l'église Anglicane jusque vers dix heures. Plusieurs projets d'incendie et de meurtre furent proposés et adoptés, jusqu'à la qu'on se mit en marche pour attaquer différentes places de la Minerve entr'autres.

Les personnes, abonnés à notre journal, qui démissionnent au 1er mai sont priés de nous en informer, s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans la réception du journal.

ANNONCES NOUVELLES.

Maison à louer.—Ls. PICARD. Assemblée de la société d'Education.—C. DELAGRAVE. Vente importante d'Animaux.—W. D. DUPONT.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 2 MAI, 1849.

Aux Canadiens-Français!

COMPATRIOTES.—L'éméute est encore toute puissante à Montréal. La canaille que de prétendus loyaux lancent comme des loups furieux contre le représentant de Sa Majesté, le noble Lord Elgin, notre bien aimé gouverneur, et contre les représentants du pays, vous montre jusqu'à quel point la faction orgueilleuse qui se pare hypocritement des couleurs de la loyauté, pousse l'audace et l'insolence.

La canaille attendait le gouverneur en poussant mille imprécations et se préparait à le recevoir loyalement, c'est-à-dire canaillement; mais il leur a joué le tour. Il est parti par la rue St. Denis, escorté par la cavalerie. La foule s'est précipitée sur ses traces, mais n'a pu le rejoindre.

Canadiens-français, dans les circonstances actuelles, il ne vous reste que deux partis à prendre. Le premier, de nous réunir par villages, par paroisses, par comtés, pour témoigner par des paroles fermes et énergiques votre approbation de la conduite de votre Gouverneur, de son administration et de la fermeté de la majorité libérale de la Chambre d'Assemblée; pour assurer le gouvernement de votre appui moral, du secours de vos bras, s'il le faut, pour la défense de l'ordre et de la paix, de vos institutions, de votre langue et de vos lois, ces nobles héritages que vous tenez de vos ayeux.

Le second, c'est de vous soumettre lâchement, de courber vos fronts dans la poussière, de vous prosterner devant l'insolence d'une poignée d'étrangers et de vous laisser tranquillement dépouiller de vos magnifiques établissements religieux et d'éducation, de laisser proscrire votre langue, vos institutions et vos lois; de vous constituer les esclaves de ces hommes avides et orgueilleux; de prouver qu'ils ont dit de vous avec raison: que vous n'étiez bons qu'à faire des SCIEURS DE BOIS et des PORTEURS D'EAU.

Il faut compatriotes choisir une des deux voies qui vous est offerte: l'une vous conduit à la liberté, à l'indépendance par les sentiers de l'honneur et de la gloire; l'autre vous mène à l'asservissement à l'esclavage par le chemin de la honte et du déshonneur!

Hâtez-vous, il n'y a pas de temps à perdre. Vos ennemis sont actifs; il faut les égaler, les surpasser en activité. A l'épée, Compatriotes, vous avez pour vous Dieu et le bon droit; vous avez à défendre votre religion, le gouvernement, vos institutions, tout ce que vous avez de plus cher. Votre clergé, vos pasteurs prient pour vous, et s'il le faut, iront avec vous. A l'épée donc, Canadiens-Français; et montrez que le noble sang qui coule dans vos veines vaut bien celui des orgueilleux-Anglo-Saxons.

Nouvelles de Montréal.

Un représentant écrit ce qui suit:—

Montréal 30 avril, "La Chambre a, siégé samedi jusqu'à 6 heures du soir. Le parti Tory a débatté contre les ministres et les Canadiens-Français, et tout cela au nom de la loyauté.

Le soir, il y a eu grand rassemblement et le but était de brûler et de détruire. Mais les troupes ont mis le holà immédiatement. Hier tout a été paisible en apparence. A 11 heures, le tocsin a sonné et a jeté l'alarme dans toute la ville. Le feu se faisait voir dans la direction de la maison de M. Lafontaine. Chacun s'imaginait que c'était la populace qui recommençait ses prouesses; mais heureusement ce n'était qu'une écurie qui brûlait naturellement.

"Je puis vous dire de source certaine que les troupes sont bien disposées. Les bruits scandés ou non, qui ont circulés sur leur sympathie pour les émeutiers, a blessé leur orgueil, et elles ont juré de venger leur honneur insulté. Vous verrez par les procédés de la Chambre, que nous avons adoptés une adresse au Gouverneur. M. Papineau a voté contre. Nous devons la porter aujourd'hui. On s'attend qu'il y aura du tumulte. Les troupes vont être sous les armes. Il paraît qu'il y a une grande agitation dans le Haut-Canada.

4 heures.—La chambre a été porter son adresse. Toutes les troupes étaient sous les armes. Le gouverneur en se rendant à la maison du gouvernement a été insulté, on lui a jeté des pierres, on l'a hué. Les troupes ont chargé la canaille à la bayonnette. La réponse du gouverneur est satisfaisante. Il y a une excitation considérable. Il y aura du bruit la nuit prochaine.

5 heures.—La Chambre arrive de présenter l'adresse et s'est ajournée aussitôt. Je me suis rendu à la maison du gouvernement. La foule était immense sur le champ de Mars et la rue Notre Dame absolument bouchée par la canaille loyale. En arrivant à la maison du gouvernement, comme je vous l'ai déjà dit, le gouverneur a été insulté, les glaces de sa voiture brisées et Lord Marc Kerr a reçu une pierre en pleine poitrine, sans cependant avoir éprouvé grand mal.

La canaille attendait le gouverneur en poussant mille imprécations et se préparait à le recevoir loyalement, c'est-à-dire canaillement; mais il leur a joué le tour. Il est parti par la rue St. Denis, escorté par la cavalerie. La foule s'est précipitée sur ses traces, mais n'a pu le rejoindre.

J'ai été témoin oculaire de tout ce qui précède. Plusieurs membres ont reçu des coups de pierre, mais nul n'a été blessé. La foule n'est pas encore dispersée. Tout fait présager une soirée orageuse."

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Samedi, 28 avril 1849.

M. Boulton propose l'adoption de l'adresse suivante, à Son Excellence. Qu'il plaise à Votre Excellence.

Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada en parlement assemblées, avons vu avec les plus vifs sentiments de chagrin et d'indignation, les actes d'une troupe d'émeutiers habitants de cette Cité, qui dans un temps de paix et de tranquillité profonde, ont commis divers outrages honteux, tant sur la propriété que sur les personnes; parmi ces outrages le plus préjudiciable est la destruction de la bâtisse occupée par les deux Chambres du Parlement. Au milieu de l'excitation actuelle nous croyons devoir à nous même et à nos constituants d'assurer Votre Excellence de la loyauté et de l'attachement sincères du peuple du Canada à la personne et au gouvernement de notre bien aimée Souveraine, et de son désir de maintenir notre connexion avec la mère-patrie.

Nous demandons de plus à exprimer à votre Excellence le sentiment profond que nous entretenons pour la justice et l'impartialité qui ont toujours caractérisé le gouvernement constitutionnel de votre Excellence assistée des conseils tant de la précédente que de la présente administration, sans exception des principes politiques de l'une et de l'autre.

Tout en espérant que la tranquillité de la cité est maintenant rétablie, nous croyons de notre devoir d'assurer votre Excellence de notre aide cordiale dans toute mesure que votre Excellence trouvera convenable pour la conservation de la paix publique, et nous nous engageons à faire bon de toutes dépenses que votre Excellence a trouvé ou trouvera nécessaires pour obtenir ce but."

M. Wilson en amendement propose, qu'une humble adresse soit présentée et conçue dans les termes qui suivent:—

"Nous les Communes du Bas-Canada, demandons à assurer à votre Excellence de notre dévouement et attachement à notre très-Gracieuse Souveraine et à la Grande Bretagne, et de notre respect envers le représentant de sa Majesté dans cette partie des domaines de sa Majesté.

Que cette cité a été le théâtre de violences et d'outrages déplorables et d'un caractère horrible: Les archives de la province, la maison du parlement ont été brûlés par des hommes sans loi, la propriété privée détruite et diverses injures faites à plusieurs citoyens paisibles et loyaux.

Que cette Chambre désire exprimer unanimement l'horreur et l'indignation qu'elle éprouve de ces outrages, de ces actes illégaux, de la perte de la propriété et de la destruction de la société, de l'ordre et du bon gouvernement.

Que cette Chambre est prête par tous les moyens constitutionnels à aider le gouvernement dans la repression de la violence, la restauration de l'ordre et à assurer la suprématie de la loi."

Pour l'amendement—Messieurs Badgley Boulton de Toronto, Cayley, Christie, Galt, Guy, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Papineau, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Stevenson, Wilson.—17.

Contre—Messieurs Armstrong, Baldwin, Beaubien, Bell, Boulton de Norfolk, Boutillier, Burrill, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chauveau, Davignon, DeWitt, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Holmes, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Marquis, McFarland, Merritt, Méthot, Morrison, Nelson, Notman, Polette, Price, Sauvageau, Smith de Durham, Smith de Wentworth, Taché, Thompson, Viger, Watts, Wetenhall.—42.

M. Sherwood propose de remettre à lundi la considération de la motion principales.

Pour—Messieurs Badgley, Boulton de Toronto, Christie, Galt, Guy, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Stevenson.—14.

Contre—Messieurs Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutillier, Cameron de Kent, Cartier, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hincks, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Marquis, McFarland, Merritt, Méthot, Morrison, Nelson, Notman, Polette, Price, Smith de Wentworth, Taché, Viger, Wetenhall.—38.

M. Galt propose en amendement:— Que la chambre tout en étant d'opinion que le rétablissement de la paix, est le premier objet dont il faut s'occuper, considère néanmoins qu'elle manquerait à ce qu'elle doit au pays, si elle n'exprimait pas l'opinion que la cause de tous les troubles est due à l'avis donné par la présente administration à votre Excellence, de sanctionner le bill pour l'indemnité des pertes causées par la rébellion; que cette chambre reconnaissant complètement que cette administration est responsable de tous les actes du gouvernement, désire exprimer à votre Excellence son sincère regret de la marche adoptée par ses aviseurs qui a produit les insultes offertes au représentant de Sa Gracieuse Majesté en cette province, et à cette Chambre, et qui sont propres à diminuer le respect du peuple pour la constitution sous laquelle il vit."

Pour—Messieurs Badgley, Boulton de Toronto, Christie, Galt, Guy, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Stevenson.—14.

Contre—Messieurs Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutillier, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Fournier, Fourquin, Hincks, Holmes, LaTerrière, Lemieux, Marquis, McFarland, Merritt, Nelson, Notman, Papineau, Polette, Price, Smith de Wentworth, Taché, Thompson, Viger, Watts, Wetenhall.—37.

La motion principale est mise aux voix et emportée: Pour—Messieurs Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutillier, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Fournier, Fourquin, Hincks, Holmes, LaTerrière, Lemieux, Marquis, McFarland, Merritt, Nelson, Notman, Polette, Price, Smith de Wentworth, Taché, Thompson, Viger, Watts, Wetenhall.—36.

Contre—Messieurs Cadgley, Boulton, de Toronto, Coyley, Christie, Galt, Guy

Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Papineau, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Stevenson.—16.

Un comité est nommé pour préparer une adresse basée sur les précédents résolutions.

L'adresse de la Chambre a été présentée et voici la réponse de son Excellence le Gouverneur Général:—

"Messieurs.—Je reçois avec reconnaissance votre loyale et fidèle adresse. Je regrette les outrages dont cette cité a été le théâtre durant ces derniers jours, et plus particulièrement la destruction de la bâtisse occupée par les Chambres du Parlement, et la perte des belles bibliothèques dont la province avait droit de s'enorgueillir. Ma confiance dans le bon sens la modération, et la loyauté de la masse du peuple n'a pas été ébranlée par les événements qui viennent d'avoir lieu.

Il est satisfaisant pour moi de recevoir l'assurance que la justice et l'impartialité dont j'ai fait preuve dans l'exercice de mes hautes fonctions, ont rencontré votre approbation. Un peuple libre ne peut manquer de trouver dans l'observation fidèle de toutes les garanties constitutionnelles, la plus forte sécurité pour la préservation de ses droits et de ses libertés.

Je ferai tout en mon pouvoir pour la préservation de la paix dans cette cité, et j'espère sincèrement avec le secours des autorités législatives et exécutives et la coopération de tous les amis de l'ordre que ce but sera atteint.

M. Papineau et les Vandales.

L'on sait que c'est aux cris de "Damn'd French Rebels," Down with the French Domination; (A bas les damnés rebelles Français! A bas la domination française.) que les émeutiers de Montréal, le corps auxiliaire qui doit aider la ligue de Brockville à angliciser le Bas-Canada, se sont portés à des excès qui ont frappé de stupeur notre morale et paisible population.

C'est nous comme peuple, ce sont nos institutions civiles, nationales et religieuses que l'on a voulu frapper en insultant la personne du représentant de Sa Majesté, en incendiant le Palais Législatif, et avec lui deux bibliothèques où nos hommes studieux trouvaient les meilleurs ouvrages de littérature française; c'est nous qu'on a voulu frapper dans les personnes et dans les propriétés de nos chefs politiques; c'est nous qu'on veut frapper au moyen de ce mouvement général qu'on a imprimé à une secte fanatisée de la population.

Certes, s'il y avait une occasion où le sentiment national dût absorber tout autre sentiment chez un des nôtres et le faire passer par dessus certaines considérations d'importance mineure, c'était celle où la représentation du pays était appelée à se prononcer sur les événements désastreux dont la capitale vient d'être le théâtre. Eh! bien, qu'a fait M. Papineau, l'homme qui se donne et que quelques-uns ont représenté jusqu'à présent comme le champion de nos intérêts nationaux? Se réunira-t-il à la fin à ses compatriotes représentants qu'il nous, sans exception votèrent ensemble? Non; lui seul encore une fois il s'isolera du reste de nos représentants pour aller grossir les rangs de ceux que les émeutiers, les vandales de Montréal reconnaissent pour leurs chefs!!!

Le nom de Papineau qui avait déjà souffert plusieurs atteintes se trouve flétri à jamais par ce vote anti-canadien; et nous espérons pour l'honneur de notre race, qu'il ne se trouvera pas une plume canadienne pour justifier ce vote déshonorant.

Mais est-ce donc Brockville ou Toronto que représente M. Papineau? Les électeurs de St. Maurice se laisseront-ils insulter plus longtemps sans dire mot? Veulent-ils aussi eux, se joindre aux chefs des brigands avec les quels M. Papineau vient de se faire une nouvelle alliance?

Nous apprenons avec plaisir que les paroisses de la Pointe Lévy de Charlesbourg ont déjà préparé des adresses à son excellence et que les habitants de ces localités ont commencé à s'organiser. Cet exemple, nous en sommes convaincus, sera suivi par toutes les paroisses canadiennes françaises du Bas-Canada.

Un détachement de l'Artillerie, s'est embarqué à bord du Montréal, hier soir pour Kingston. La bande de la Brigade des Carabiniers, a été les reconduire jusqu'au quai, musique en tête.

La première communion des Enfants de la paroisse de Notre Dame et de St. Roch aura lieu Jeudi de cette semaine.

Les exercices du mois de Marie, auront lieu, dans la Cathédrale de cette ville après cette semaine, tous les soirs à 7 heures. Pendant cette semaine, ils ont lieu chaque soir immédiatement après le salut de l'octave qui se chante à 6 heures.

La députation chargée de porter à Son Excellence l'adresse des citoyens de Québec, est de retour ce matin. Les bruits atroces répandus hier ici et qui donnent la mesure des sentiments des toriens chez qui ils originaient, sont faux. Si cette députa-

tion n'a pas subi le sort que lui souhaitaient la poignée de loyaux de notre ville, ce n'est pas leur faute, car ils ont fait tout leur possible pour que les députés de Québec n'échappassent pas. Il est inutile de dire que le Mercury, a enregistré avec complaisance ces bruits mensongers.

La malle Anglaise sera close, à Québec, DEMAIN, à 5 heures. P. M.

Samedi, le 28 du courant, vers les 6 heures et demi du soir, la chaussée du moulin banal de Vincennes, situé à Beaumont, et haute de 30 pieds, a cédé sous le poids de l'eau. La masse d'eau, en se débordant, est venue frapper un moulin à scier qui était à vingt pieds de la chaussée, et l'a écrasé dans un clin d'œil. Les débris du moulin à scier, entraînés par la force de l'eau, sont venus frapper à leur tour le moulin à farine situé à un arpent de la chaussée, et à dix pieds de la côte, et l'a précipité en bas de la chute, à une hauteur de 150 pieds. Fort heureusement, on n'a pas à déplorer la perte d'aucune personne par cet accident. Le meunier était à souper avec sa famille, lorsqu'entendant un grand bruit au dehors, il regarda par la fenêtre et aperçut le moulin à scier qui s'écrasait. Il se leva avec précipitation, en poussant un cri, et courut lever la pelle à l'autre bout du moulin à farine pour l'arrêter, revint, prend sa femme dans ses bras, et sort par une petite porte qui donnait sur le haut de la côte, où il trouve la servante qui avait sa petite fille dans les bras. A peine mettait-il le pied sur le seuil de la porte, que le moulin, frappé par une masse d'eau extraordinaire qui avait déjà défoncé les croisées du second étage, était précipité qu'une seule pièce dans l'abîme avec les débris de l'autre moulin. Le meunier n'a rien sauvé de son ménage.

Les moulins en question appartenaient à M. N. C. Faucher, avocat, de Québec. On estime à 2500 les pertes souffertes par M. Faucher, par suite de cet accident.

On nous prie de dire que le moulin à farine situé sur la grève, au pied de la côte, appartenant aussi à M. Faucher, n'a souffert aucun dommage, et que les marchands peuvent y faire manufacturer, dès à présent même, toutes espèces de grains, la chaussée qui fait marcher ce dernier moulin étant toilée dans le roc et entièrement séparée de l'autre chaussée qui a été détruite. — Journal.

Depeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

Montréal 1er mai, 7 h. P. M. Il n'y a pas eu de nouveaux troubles la nuit dernière. Une information a été reçue ici qu'une députation de Messieurs Canadiens s'était embarquée hier au soir sur le John Munn pour présenter une adresse au Gouverneur-Général au sujet des derniers troubles. De bonne heure ce matin, un rassemblement considérable de canaille était réuni sur le quai attendant l'arrivée du Steamboat. Les troupes furent appelées et à l'approche du Steamboat, tout offrait une apparence de tumulte et de désordre. A son arrivée il fut annoncé que la députation avait été mise à terre au pied du courant St. Marie, deux milles plus bas que la ville. Quelques hurrahs furent donnés aux troupes, par la canaille qui se dispersa tranquillement. Nous apprenons que la députation retourne à Québec, ce soir.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

La chambre s'est réunie aujourd'hui à 10 heures. Tous les ordres du jour ont été remis. Une longue conversation sans suite a eu lieu au sujet des derniers événements jusqu'à 3 heures où l'ajournement a eu lieu.

New-York, 1 Mai 2h. et demi P. M. MARCHÉS.—Potasse, \$5. 62½ à \$5. 65½. Perlesse languissante, \$6. 25. La Farine a souffert une légère baisse. 2,300 quarts ont été vendus \$4. 65½ à \$4. 87. Farine de Rochester, \$4. 75 à \$4. 87; Genesee, \$4. 81 à \$4. 87½. do. de Ohio, bonne \$4. 94 à \$5. 12½. Genesee pure, \$5. 57½ à \$6. 12½. Marché au blé facile. Une vente de 7,600 minots de bon Ohio a eu lieu à \$1. 01. 22,000 do. de blé hâtif Ohio \$1. 12. Lard, Mess \$10; Prime soutient son prix à \$8. 25. Change plus ferme, 7½ à 8, et un petit montant à 81. Marché monétaire facile.

Le Sarah Sands après cinq jours en mer a cassé un piston de sa machine, est obligé de poursuivre son voyage sous voile.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

La brigantine Virginie, capitaine Blais, de Montréal, est arrivée ici dimanche, et est reparti de suite pour Halifax.

Les navires China, capitaine Attridge, et Ayshire, capitaine Kearney, sont en route pour Québec, suivant avis donné à New-York.

Le navire Océan Queen, est parti à l'ouverture de la navigation, d'Halifax pour Québec.

Le steamer propeller Western Miller, est descendu de Toronto la semaine dernière, chargé de lard et de fleur, consigné à MM. Gillespie et Cie, Gibb & Ross et